

Rondes Du Gran Gouzié

Règlement

INSCRIPTION

Cette randonnée est ouverte à toute personne équipée d'un VTT ou des chaussures de marches, et ayant acquitté les droits d'inscription.

Pièces à fournir :

La carte d'identité et la licence sont obligatoires lors de l'inscription
Autorisation parentale pour les mineurs.
Certificat médical de moins de 3 mois pour les non licenciés qui font les parcours de 55 et 42 Km

Tarifs

Marche et Jeunes de de moins de 13 ans : 5 €
VTT (Plus de 13 ans) : 10 €

LES CIRCUITS

Les « **Rondes du Gran Gouzié** » Proposent 5 circuits dont 3 pour le VTT et 2 pour la marche avec des niveaux de difficulté différents. Les participants devront choisir leur parcours en fonction de leurs aptitudes physiques. Le circuit 1 du VTT est conseillé au débutant il sera encadré par de guides, les parcours 2 et 3 du VTT sont à destination des participants ayant une bonne pratique du VTT. Le circuit 2 de la marche est conseillé aux bons marcheurs.

LE BALISAGE

Les circuits ne bénéficient pas d'un balisage permanent, il sera effectué quelques jours avant la manifestation par un marquage au sol et un fléchage directionnel sur les circuits.

RESPONSABILITES

Tous les participants déclarent ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique de la marche à pied et à la pratique du VTT en fonction du parcours sur lequel il s'est engagé. En aucun cas l'organisateur ne pourra être tenu responsable de tout accident ou incident survenu lors de la manifestation y compris défaillance consécutive à un mauvais état de santé. L'organisation décline également toute responsabilité des dégâts corporels ou matériels dont les participants pourraient être les auteurs, ainsi que toutes les pertes d'objets de valeur, bijoux, et autres y compris le VTT.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les participants ne doivent pas jeter de déchets sur les circuits. Ils doivent les garder et les jeter dans les poubelles prévues à cet effet dans les points de ravitaillement, et éviter de pénétrer sur les plantations agricoles.

OBLIGATION

Le port du casque à coque rigide avec jugulaire attaché est obligatoire pendant toute la randonnée. Les vététistes doivent se munir d'un VTT en bon état de fonctionnement et avoir le nécessaire de réparation. Les moins de 13 ans doivent être accompagnés par un adulte. En cas d'omission de ces obligations, l'organisateur ne pourra en aucune manière être tenu pour responsable des incidents éventuels qui pourraient en découler. Les participants doivent respecter le code de la route, lorsqu'ils traversent ou empruntent des portions de voies routières, aucune voie n'est neutralisée pendant la manifestation. Les participants devront se conformer aux ordres des signaleurs mis en place pour assurer la sécurité sur le parcours. Il n'y a aucun objectif de vitesse ni de compétition.

RAVITAILLEMENT

Les ravitaillements seront placés tous les 10kms environ. Il y aura des fruits du pays et des boissons fraîches. Les participants pourront néanmoins se munir de leur ravitaillement en cas de besoin.

ASSISTANCE/SECURITE

Au départ des randonnées, des numéros de portable seront communiqués aux participants pour une assistance mécanique grave ou médicale. Tout participant qui abandonne, doit le signaler au point de ravitaillement ou à l'organisation au n° portable fourni.

DROIT A L'IMAGE

Conformément à la loi, les participants, par leur inscription, déclarent renoncer à leur droit à l'image et autorisent l'organisateur à exploiter toutes les photos prises le jour de la manifestation pour en faire la promotion.

ANNULATION

Tout engagement est personnel et définitif, l'organisation se réserve le droit, en cas de problèmes majeurs liés à la sécurité (intempéries), d'annuler la manifestation. En cas d'annulation les participants seront remboursés à hauteur de 50% de manière à couvrir les frais de dossiers et d'organisation.

Le présent règlement est associé comme accepté dès l'inscription.